

Contrôle ordinaire selon la RA 50

07 juin 2022 (Lausanne, le matin)

Public visé

- Experts-réviseurs
- Collaborateurs qui réalisent des contrôles ordinaires ou des audits selon les Normes d'audit suisses
- Professionnels qui ont besoin des Normes d'audit suisse dans le cadre de leur activité professionnelle ou qui doivent en avoir une connaissance approfondie.

Contenu

- Présentation des prochaines évolutions
- Contrôle ordinaire selon la RA 50
- Documentation du SCI, NAS 890
- Compréhension / fonctionnement du SCI, NAS 315
- Evaluation des risques et SCI / stratégie d'audit et procédures
- Audit informatique – modèle d'analyse des risques informatiques
- Fraudes, NAS 240

Conditions-cadres

Compétences en révision

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les particularités de l'audit de PME
 - Les exigences de la RA 50
- Vous saurez
- Appliquer les NAS et la RA 50 dans un environnement PME

Responsable du séminaire et conférencier

Yves Darbellay, Master HEC en Systèmes d'information (MScIS), Expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, FIDAG SA

Conférenciers

Sébastien Charpié, Expert-comptable diplômé, MAS in international taxation, Associé, Fiduciaire Muller Christe & Associés SA

Edouard Clergue, Expert-comptable diplômé, Fondé de pouvoir, FIDAG SA



Yves Darbellay

Date

07.06.2022 le matin

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 410.– non-membre
CHF 360.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Sujet	Intervenant
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–08.35	Accueil par le responsable du séminaire	Yves Darbellay
08.35–09.00	Présentation des prochaines évolutions	Yves Darbellay
09.00–10.20	Contrôle ordinaire selon la RA 50	Sébastien Charpié
	Documentation du SCI, NAS 890 Compréhension/fonctionnement du SCI, NAS 315	Sébastien Charpié
10.20–10.30	Pause-café	
10.30–12.00	Evaluation des risques et SCI / stratégie d'audit et procédures	Edouard Clergue
	Audit informatique – modèle d'analyse des risques informatiques	Yves Darbellay
	Fraudes, NAS 240	Yves Darbellay

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la formation continue en ligne, en deçà de 48 heures: CHF 200.– de frais d'annulation.

Non-participation (absence sans justification dans ZOOM) 100% du prix du séminaire.

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.